

Fraternité



Caen, le 29 décembre 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE Covid-19: point de situation en Normandie

En Normandie, une légère baisse du taux d'incidence est observée. Il atteint 95,6 pour 100 000 habitants (contre 105,04 le 24/12). Le nombre de personnes hospitalisées reste constant, avec 1123 personnes hospitalisées pour COVID-19 au 28/12 (contre 1146 le 23/12), dont 90 en réanimation (contre 90 le 24/12).

La pression épidémique est toujours élevée sur le système hospitalier. En cette période de fêtes de fin d'année, la vigilance reste donc plus que jamais de mise.

La campagne de vaccination nationale a démarré en France. Le vaccin est l'un des moyens de faire face au virus de la Covid-19, il constitue une véritable source d'espoir.

Pour rappel, la campagne de vaccination nationale se déroule en trois grandes étapes. La première étape concerne les personnes âgées résidant en établissements (notamment en Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes - EHPAD - ou Unité de soins de longue durée -USLD -), ainsi que les professionnels y exerçant et présentant un risque élevé de développer une forme grave de la Covid-19 (plus de 65 ans et/ou pathologies).

En Normandie, une phase de lancement de cette première étape débutera la semaine du 4 janvier. Pour le lancement de cette phase, une quinzaine d' EHPAD ou d'USLD de statut public ou privé et répartis sur l'ensemble de la région, volontaires, en capacité de réaliser les consultations prévaccinales et disposant (pour les EHPAD) d'un médecin coordonnateur, sont en cours d'identification par l'Agence régionale de santé.

Cette phase pilote devrait se dérouler jusqu'au 17 janvier avant de s'étendre à l'ensemble des EHPAD et USLD de la région à partir du 18 janvier. Les établissements seront approvisionnés en vaccins tout au long de cette première étape qui durera 6 à 8 semaines, le vaccin nécessitant l'administration d'une deuxième dose 21 jours après la première injection.

Pour plus d'information : https://www.normandie.ars.sante.fr/covid19-la-vaccination-0

Pour les 2 dernières semaines de décembre, le 2nd point de situation sera diffusé le jeudi.

TELECHARGEZ ET ACTIVEZ L'APPLICATION « TOUS ANTI COVID »

Données épidémiologiques : chiffres clés en Normandie au 29 décembre 2020

95,6 / 100 000 hab. Seuil d'alerte dépassé

> Taux d'incidence

Seuil de vigilance

Nombre de reproduction effectif (RO)**dernière donnée disponible

27,90%

Tensions hospitalières sur les lits de réanimation (patients Covid) / Capa. initiale

23.30%

Tensions hospitalières sur les lits de réanimation (patients Covid) / Capa. opérationnelle

3589/ 100 000 hab.*

Tests RT-PCR + Pour 100 000 hab cumul sur 7 j. glissants (Données SI-DEP) *donnée du 14 au 20/12

2,73%

Taux de positivité des tests RT-PCR Réalisés en ville – moy. sur 7 jours glissants (Données SI-DEP)

Définitions des indicateurs :

- Le taux d'incidence est estimé sur la base du nombre de tests RT-PCR positifs pour 100 000 habitants par semaine (entre 10 et 50 par semaine, il s'agit du seuil de vigilance ; au-delà de 50, c'est le seuil d'alerte qui est atteint).
- Les tensions hospitalières sur les lits de réanimation correspondent au taux moyen d'occupation des lits de réanimation par des patients atteints de COVID-19 par rapport à la capacité initiale en réanimation, par région (entre 40 et 60 %, il s'agit du seuil de vigilance ; au-delà de 60 %, c'est le seuil d'alerte qui est atteint).
- Le taux de positivité des tests RT-PCR correspond au taux de positivité des prélèvements virologiques réalisés dans chaque département sur 7 jours glissants (entre 5 et 10 %, il s'agit du seuil de vigilance ; au-delà de 10 %, c'est le seuil d'alerte qui est atteint). Le nombre de reproduction effectif (R0) correspond au nombre moyen de personnes qu'une personne malade va contaminer (lorsque le R0 est supérieur à 1, il s'agit du
- seuil de vigilance ; au-delà de 1,5, c'est le seuil d'alerte qui est atteint).

Les méthodes de calcul du nombre de personnes testées ont évolué. Par ailleurs, les résultats des tests antigéniques sont dorénavant intégrés. Plus d'information : https://www.santepubliquefrance.fr/presse/2020/covid-19-sante-publique-france-<u>adapte-ses-indicateurs-pour-surveiller-au-plus-pres-l-epidemie</u>

Hélène Muller, Attachée de presse

Tél: 02 31 70 97 63

Mél: ars-normandie-communication@ars.sante.fr

Covid-19	Testés RT-PCR + TAG j-3 / J-9	dont testés positifs	Taux de positivité	Taux d'incidence	Taux d'incidence chez les + de 65 ans	Hospit. au 23/12	dont réanimations	Retours à domicile depuis le début de l'épidémie	Décès à l'hôpital depuis le début de l'épidémie
Normandie	118 559	3 161	2,7%	95,7	96,4	1 123	90	5725	1500
Calvados	29 482	643	2,2%	93	83,6	183	21	1089	266
Eure	15 820	479	3%	79,7	49,4	204	8	783	234
Manche	11 226	314	2,8%	64	56,1	70	5	563	136
Orne	12 240	459	3,8%	165,8	142,7	156	13	706	178
Seine- Maritime	49 791	1 266	2,5%	101,8	132	510	43	2584	686

Depuis le début de l'épidémie, 2133 personnes porteuses du coronavirus Covid-19 sont décédées en Normandie (à l'hôpital et en ESMS).

Situation dans les EHPAD

Entre le 24 et le 29 décembre, les équipes de l'ARS Normandie ont accompagné 51 EHPAD, ayant déclaré au moins 1 cas positif, dans la mise en œuvre de mesures visant à assurer la meilleure prise en charge des résidents et faire barrière à la propagation du virus :

	EHPAD du 24 au 29/12/2020	Résidence autonomie du 24 au 29/12/2020		
Normandie	51	6		
Calvados	11	1		
Eure	3			
Manche	6	1		
Orne	16	2		
Seine-Maritime	15	2		

Clusters en Normandie

La Normandie compte 69 clusters en cours d'investigation par l'ARS :

Un cluster est le fait d'identifier au moins 3 cas confirmés ou probables, dans une période de 7 jours, et qui appartiennent à une même communauté ou ont participé à un même rassemblement.

	Total	EHPAD	Etab. Handicap	Etab. de santé	Etab. scolaire et universitaire	Milieu professionnel	Sphère privée	Etab. pénitentiaires
Normandie	69	40	5	13	5	4	1	1
Calvados	15	7	2	3	1	1		1
Eure	8	5	1	0	1	1		
Manche	7	4	1	0	2			
Orne	15	10	0	4	0		1	
Seine- Maritime	24	14	1	6	1	2		

Note : Ne sont répertoriés que les clusters identifiables, c'est-à-dire dans un réseau d'établissements de prise en charge et d'accompagnement du public. Cela ne préjuge en rien, bien au contraire, de l'absence de clusters dans la sphère privée. Il est rappelé, à cet égard, que les rassemblements privés (fêtes, réceptions,...) sont évidemment propices à favoriser le phénomène de contamination.

Tél: 02 31 70 97 63

Mél: ars-normandie-communication@ars.sante.fr